

## L'impression 3D au service de la réparabilité

**En 2015 le Groupe SEB annonçait la mise en place de sa politique de réparabilité (garantie réparable 10 ans). Après une phase de test, sur les marques Seb et Rowenta, cette démarche, à la fois bénéfique pour le consommateur (intérêt économique) et pour l'environnement (réduction des ressources consommées et des déchets), est aujourd'hui étendue à l'ensemble des marques, dans tous les pays. Une promesse engageante pour laquelle le Groupe se prépare depuis plusieurs années.**

Pour favoriser le recours à la réparation et engager les consommateurs dans cette démarche, le Groupe SEB a initié une double réorganisation au niveau de la fabrication et du stockage à long terme de ses pièces détachées.

En 2008, il a ainsi reconverti une de ses anciennes usines, située à Faucogney-et-la-Mer (Franche-Comté) en centre névralgique pour sa politique de réparabilité.

Ce site, qui dispose entre autres d'un entrepôt de stockage de 15 000 m<sup>2</sup>, est dédié à la conservation de près de 5,7 millions de pièces de rechange, représentant 40 000 références. Plus de la moitié doivent permettre de répondre aux besoins de réparation, dans les années à venir, de produits dont la fabrication serait arrêtée.

Ce site expédie chaque jour près de 1 500 colis dans 60 pays, vers son réseau de 6 500 réparateurs professionnels agréés. Ces derniers, régulièrement formés et contrôlés, peuvent à tout moment dépanner une défaillance qui surviendrait sur un appareil au-delà de la période de garantie.

Dans cette usine historique, le Groupe SEB étudie depuis quelques années les progrès réalisés en matière d'impression 3D afin de garantir la fourniture à vie de certaines pièces plastiques. Depuis mai 2016, les premières réparations ont lieu avec des pièces détachées imprimées à la demande. À terme, l'objectif est de pouvoir les créer directement chez le réparateur, à partir de cette nouvelle technologie.